

Master Management des Ressources Humaines (MRH)

Demande de création d'un Diplôme d'Université :
Intensif « Expertise RH »

Présentation du Master 2 Management des Ressources Humaines

Créé en 1991, le Master Management des Ressources Humaines de l'Université Lille 1 (ex-DESS) accueille chaque année une cinquantaine d'étudiants dans le cadre de la formation initiale, de la formation continue et de l'alternance.

Depuis près de 25 ans, le Master a formé de nombreux professionnels de la fonction Ressources Humaines, exerçant aujourd'hui dans des entreprises ou des administrations implantées dans toute la France et à l'international. Le Master MRH peut compter sur un réseau d'anciens regroupant près de 700 diplômés.

Au fil des années, le Master MRH a construit sa réputation pour devenir l'un des plus connus et reconnus au sein de la profession. Il bénéficie désormais d'une excellente notoriété tant régionale que nationale. Ainsi, entre autres, les deux derniers Palmarès Liaisons Sociales (2009 et 2012) classent le Master au 2ème rang des meilleures formations françaises en Management des Ressources Humaines et à la première place ex-æquo sur le critère de la professionnalisation. Le Palmarès 2012 remarque en particulier les innovations pédagogiques mises en place par le master 2 MRH via les cycles de spécialisation "Intensifs" (Intensifs « Études et Recherche RH » et « Relations sociales »).

Le Master MRH vise à apporter une formation généraliste de haut niveau et prépare aux fonctions du management des Ressources Humaines, en développant aussi bien l'intelligence globale du métier que la technicité et l'opérationnalité. Les débouchés, au niveau national et international, correspondent aux métiers des différents domaines de la fonction RH (recrutement, formation, gestion des carrières, rémunération....) au sein d'organisations de tout type (secteur, taille, activité).

Exposé des motifs

Alors qu'elles constituent l'essentiel du tissu économique français, les PME-PMI présentent des spécificités importantes quant au profil des personnes en charge de la gestion des ressources humaines. En effet, dans ce type de structure, la personne en charge des RH doit être en capacité de déployer tous les axes d'une politique RH de manière autonome, et ce du projet à la mise en œuvre très opérationnelle. Il faut donc former ces professionnels à maîtriser des missions très opérationnelles, tout en gardant à l'esprit une vision globale, économique et stratégique afin de positionner clairement la politique RH.

Pour répondre à cette demande, le Master MRH se donne l'ambition, avec l'ouverture du Diplôme d'Université « Expertise RH », de former de véritables experts des métiers des Ressources Humaines, capables, avec le recul nécessaire, de s'adapter au contexte économique de ces petites structures tout en veillant au développement des Ressources Humaines est un nouvel enjeu. L'assise universitaire du Master Management des Ressources Humaines prend alors tout son sens : elle permet de conforter la prise de décision par l'analyse

économique de l'entreprise, par la conceptualisation de la stratégie, et l'appréhension d'outils d'analyse et de pilotage.

Le Diplôme d'Université sera réalisé en collaboration avec la CCI Grand Lille dans le cadre d'une convention signée entre l'Université Lille 1 et la CCI Grand Lille. Une convention d'application est également déployée pour ce projet d'Intensif.

L'option d'un Diplôme d'Université permet au Master MRH de conserver sa vocation « généraliste » tout en proposant une spécialité en concordance avec l'évolution de la fonction Ressources Humaines.

Ce diplôme attirera aussi bien des étudiants en formation classique intéressés par des fonctions de RH généralistes en PME-PMI que des professionnels de la fonction Ressources Humaines désireux de compléter leur formation initiale.

Il n'existe en France, à notre connaissance, aucune formation comparable, par le public visé, par la nature du programme et par la réputation de l'établissement qui le porte.

Objectif du DU

L'Intensif « Expertise RH » a pour objectif de former des professionnels des Ressources Humaines capables de maîtriser en toute autonomie des missions très opérationnelles, tout en gardant à l'esprit une vision globale et stratégique. Il a initialement été pensé pour des professionnels des RH en PME-PMI, souvent en charge du déploiement autonome de l'ensemble des axes de la politique RH. Mais il s'adresse également à des professionnels de tous types de structures désirant se former de manière très opérationnelle et pratique à un ou plusieurs métiers des RH.

L'Intensif donne le moyen aux participants :

- De «se construire» en appréhendant des concepts de gestion des ressources humaines et des outils analytiques d'aide à la prise de décision.
- D'acquérir un socle solide de connaissances de haut niveau et de pratiques sur la gestion opérationnelle des RH
- De mettre en pratique les notions apprises par des simulations et des études de cas
- D'avoir accès à une « boîte à outil » co-construite mise en ligne au fur et à mesure des cours
- De mieux connaître l'univers des PME-PMI grâce à différents témoignages de dirigeants et des cas pratiques réels co-construits avec ces entreprises.
- Avoir un échange privilégié sur les méthodes et les expériences des consultants de la CCI qui sont en permanence au contact de ces structures
- Développer son intelligence relationnelle (relations avec la direction, affirmation de soi, assertivité...)

Public visé

L'Intensif « Expertise RH » s'adresse:

- A des professionnels souhaitant se former à la gestion opérationnelle des Ressources Humaines dans un contexte de PME-PMI, par exemple à l'occasion d'un changement de poste ou d'une montée en responsabilité.
- Aux étudiants de la promotion classique du Master MRH (formation initiale et continue) dans la mesure où leur projet professionnel est en cohérence avec le thème de l'Intensif.

Modalités d'accès

→ Pour les professionnels de la fonction Ressources Humaines

Cet Intensif s'adresse à des professionnels des Ressources Humaines souhaitant développer une forte opérationnalité métier. Aucune condition de diplôme n'est exigée, mais le jury d'admission sera évidemment très attentif à la préservation de la qualité des participants.

Pour être accepté au sein de l'Intensif « Expertise RH », les candidats fourniront un CV détaillant leur formation et leur parcours professionnel ainsi qu'une lettre de motivation indiquant l'intérêt de l'Intensif dans le cadre de leur projet professionnel. Ces documents serviront de base à la sélection, qui sera réalisée par un jury composé de professionnels et d'universitaires.

→ Pour les étudiants en promotion classique du Master MRH (formation initiale et continue)

Cet Intensif pourra également intéresser des étudiants de la promotion classique du Master MRH (formation initiale et continue). Dans ce cas leur admission sera validée après un entretien de motivation pendant lequel ils détailleront en quoi cet Intensif pourra les aider à concrétiser leur projet professionnel.

L'intensif sera composé de cinq modules autonomes, qui pourront être suivi dans leur globalité ou de manière individuelle. La validation de la totalité des modules permettra l'attribution du diplôme d'université.

Contenu

L'Intensif comporte 154 heures d'enseignements (22 jours de 7 heures) :

Il se compose de cinq modules:

Module 1 : Contexte PME-PMI, Stratégie, Management, Gestion du changement (35h)

Module 2 : Pratique opérationnelle du droit du travail (42h)

Module 3 : Pilotage (construction et gestion des indicateurs statistiques RH, analytique RH) (21h)

Module 4 : GPEC (28h)

Module 5 : Recrutement (28h)

Organisation du programme

Le DU commence par deux jours d'introduction au contexte des PME-PMI et au développement de la stratégie dans ce type de structure. Suivent ensuite les modules 2, 3, 4 et 5. Il se clôture par un cas d'entreprise, basé sur un cas réel basé sur le thème de la conduite du changement.

Les enseignements débuteront en septembre et s'achèveront en Mars. Ils seront répartis sur deux jours consécutifs par semaine, une semaine sur deux.

Les groupes de participants sont de petite taille (10 à 15 personnes maximum) pour favoriser les échanges, les mises en situation et le suivi individuel.

Pédagogie

Chaque module fera l'objet d'un apport théorique illustré par des exemples de situations vécues, puis de mise en situation pratique. Quand le sujet se prêtera à l'exercice, les intervenants favoriseront l'étude de cas basé sur des cas réels d'entreprise.

Le module 1 sera construit autour de témoignages de dirigeants de PME-PMI qui viendront présenter leur vision.

Enfin, tout au long de l'intensif les étudiants construiront des outils opérationnels accessibles à toute la promotion via une plateforme en ligne. Cette « boîte à outil », leur donnera un bagage supplémentaire lors de leur prise de poste.

L'équipe pédagogique du Master (relative aux thématiques abordées) :

GPEC

- Alexandre LENE, Maître de Conférences en Economie, Université Lille 1
- Virginie LAVAUD, Chef de Projets RH, CCI Grand Lille

Recrutement

- Juliette MARCHAND, Responsable recrutement et carrières, IDGROUP

Contexte PME-PMI, Stratégie, Management, Gestion du changement

- Mélanie LEMONNIER, consultante RH et doctorante en Sciences de Gestion, Université Lille 1
- Yann ORPIN, dirigeant Cleaning Bio, président de la commission Ressources Humaines à la CCI de Lille

Pratique opérationnelle du droit du travail (42h)

- Delphine Beuve, Juriste en Droit Social, Leroy Merlin

Pilotage, Statistiques et Analytique RH

- Sébastien Richard, Maître de Conférences en Economie, Directeur du Master MRH, Université Lille 1
- Benjamin Huver, Maître de Conférences en Economie, Université Lille 1

Modalité d'évaluation et validation

Chaque enseignant a la liberté de choisir ses modalités d'évaluation, qui peuvent prendre les multiples formes habituelles : examen écrit, oral, études de cas, etc.

Les modalités d'évaluation des connaissances et aptitudes sont propres à chaque enseignement, définies selon ses objectifs.

Il peut s'agir d'évaluations:

- Individuelles, « sur table », en particulier lorsqu'il s'agit de vérifier des compétences « techniques », opérationnelles
- Individuelles, « sur dossier », en particulier lorsqu'il s'agit d'évaluer des compétences de type « Gestion de projet » d'ampleur limité
- Collectives, « sur dossier », en particulier lorsqu'il s'agit d'évaluer des compétences de type « Gestion de projet » d'ampleur importante
- Individuelles « en mise en situation », en particulier lorsqu'il s'agit d'évaluer des compétences ayant une forte dimension comportementale individuelle
- Collectives « en mise en situation », en particulier lorsqu'il s'agit d'évaluer des compétences ayant une forte dimension comportementale collective.

Tarification de la formation

3000 euros TTC pour les publics Formation Continue en plan, CIF ou DIF
Les demandeurs d'emploi sont pris en charge sur la subvention du Conseil Régional
Gratuité pour les étudiants inscrits au Master MRH en formation initiale